

# Autorisation de paiement avec droit de contestation

# Prélèvement CH-DD de base (Swiss COR1 Direct Debit) sur le compte postal de PostFinance SA

## Indications sur l'émetteur de la facture / bénéficiaire du paiement

Visana SA, Weltpoststrasse 19, 3000 Berne 16

N° d'adhérent de l'émetteur de la facture RS-PID: 41101000000610317

### Indications sur le débiteur pour le rélèvement (client/e)

N° d'assuré/e Visana et / ou n° AVS

Nom / prénom

Rue / n° NPA / lieu
E-mail Téléphone

#### Débit du compte postal avec prélèvement CH-DD de base (Swiss COR1 Direct Debit)

Par la présente, le client / la cliente autorise PostFinance, sous réserve de révocation, à débiter de son compte les montants dus à l'émetteur de la facture, indiqué ci-dessus.

IBAN (compte postal)

Si le compte ne présente pas la solvabilité requise, PostFinance est autorisée à contrôler le solde à plusieurs reprises, en vue d'exécuter le paiement, mais n'est pas tenue d'effectuer le débit. Chaque débit du compte est notifié au client/à la cliente par PostFinance sous la forme convenue avec lui/elle (p. ex. via l'extrait du compte). Le montant débité est remboursé au client / à la cliente si, dans les 30 jours qui suivent la date de notification, il/elle transmet à PostFinance une opposition sous forme contraignante.

Le client accepte que les informations émanant de l'autorisation de paiement numérique puissent être stockées à l'étranger.

L'émetteur de la facture ci-dessus envoie l'autorisation de paiement numérique dûment remplie et signée au client par courrier postal ou par e-mail. Sauf indication contraire sur cette autorisation de paiement, l'envoi s'effectue à l'adresse e-mail indiquée par le client en format PDF et une distribution par courrier postal n'est pas effectuée.

Le client est conscient en particulier des risques suivants associés à l'échange d'informations par e-mail :

- Les informations sont transmises non cryptées via un réseau ouvert accessible à tous et en principe visibles par tous, ce qui signifie que la confidentialité fait défaut et qu'il est possible d'en déduire qu'il s'agit d'une relation bancaire existante.
- De plus, des informations peuvent éventuellement être transmises au-delà des frontières de manière incontrôlée dans certaines circonstances.
- Les informations peuvent être manipulées par des tiers non autorisés, ce qui signifie que l'intégrité de l'information ne peut pas être garantie.
- L'identité de l'expéditeur (adresse e-mail) peut être falsifiée ou manipulée d'une autre façon.
- L'échange d'informations peut être retardé ou interrompu en raison d'erreurs de transmission, de défauts techniques, d'interruptions, de dysfonctionnements, d'interventions illégales, de surcharges du réseau, de blocages délibérés de l'accès électronique par des tiers ou d'autres insuffisances des gestionnaires de réseau.
- Les e-mails, par exemple, peuvent contenir des virus qui peuvent causer des dommages considérables.

Lieu / date Signature/s\*

Lieu / date Signature/s\*

<sup>\*</sup> Signature du mandant ou du mandataire titulaire du compte postal. Deux signatures sont requises en cas de signature collective.